



# Code De Conduite et D'éthique en Affaires

UNIFORMS & APPAREL | FACILITY SERVICES  
FIRST AID & SAFETY | FIRE PROTECTION

**CINTAS**<sup>MD</sup>  
PRÊTS POUR LA JOURNÉE DE TRAVAIL™

**CINTAS**<sup>MD</sup>  
PRÊTS POUR LA JOURNÉE DE TRAVAIL™



*“Dans notre métier, nous sommes confrontés chaque jour à de nouveaux défis, et je compte sur chacun de nos partenaires pour incarner nos normes morales et éthiques lorsqu’ils représentent notre Société”*

— Todd Schneider

## Lettre du président-directeur général

Destinataires : Directeurs, responsables hiérarchiques et partenaires de Cintas

Chez Cintas, nous avons toujours souligné l'impératif de gérer notre entreprise de manière honnête et éthique. Nous attendons de chacun de nos partenaires dans l'entreprise de se comporter avec intégrité. Nous ne glorifions pas outre mesure ou n'exagérons pas nos performances pour donner une bonne image de nous-mêmes. Nous ne justifions pas nos erreurs. Nous n'occultons pas les préoccupations ou les signaux d'alarme. Nous ne trichons d'aucune manière à l'endroit de nos collègues, de nos clients, de nos actionnaires, ni de quiconque.

Nous nous attachons à faire ce qu'il faut pour atteindre nos objectifs. Nous respectons les règles. Nous prenons des décisions difficiles. Nous formulons des réponses honnêtes. Nous respectons nos engagements. Nous tenons nos promesses. Nous n'attendons rien de moins que les niveaux les plus élevés d'honnêteté, d'intégrité et d'équité dans tout ce que nous faisons.

En résumé, nous attendons de notre Société et de nos partenaires qu'ils assument la responsabilité de leurs actes.

Dans notre métier, nous sommes confrontés chaque jour à de nouveaux défis, et je compte sur chacun de nos partenaires pour incarner nos normes morales et éthiques lorsqu'ils représentent notre Société. Nous attendons notamment de nos partenaires qu'ils respectent toutes les lois et réglementations en vigueur et qu'ils signalent les problèmes lorsqu'ils estiment que quelque chose doit changer.

Lorsque vous estimez qu'une situation demande intervention de notre part, je vous prie de le faire savoir. Si vous faites l'expérience, êtes témoin ou prenez connaissance d'une situation ou d'un problème qui, selon vous, enfreint la loi, les politiques de notre Société ou nos principes fondamentaux, veuillez nous en informer dès que possible.

Les partenaires disposent de plusieurs moyens pour signaler un problème ou poser une question. Vous pouvez vous adresser à votre supérieur hiérarchique, à votre représentant des ressources humaines ou à un partenaire du service « Risques et conformité ».

Vous pouvez également faire un signalement par le biais de la Ligne directe de Cintas.

### Numéros de téléphone de la Ligne directe

États-Unis et Canada : (800) 461-9330

Mexique : (800) 681-6945

Honduras (tous opérateurs) : (504) 2231-3114

Tigo (mobile) : (800) 2791-9500

Hondutel (ligne fixe) : (800) 2791-9500

### Site Web de la Ligne directe

<http://directline.cintas.com>

### Envoi d'un message texte à la Ligne directe

(513) 987-9436

(Amérique du Nord exclusivement)

Le Code de conduite et d'éthique dans les affaires qui suit est l'une des principales politiques d'entreprise de Cintas ; il décrit en détail la façon de travailler et le mode de fonctionnement attendus de nos partenaires lorsqu'ils nous représentent.

Cintas a la réputation d'être une entreprise animée par des principes moraux forts et d'excellentes valeurs. C'est le fruit de nos efforts collectifs, et nous sommes tous responsables de nos actes et de notre engagement à faire preuve d'une conduite honorable dans les affaires.

Je demande à tous nos partenaires de nous aider non seulement à maintenir notre réputation, mais aussi à l'améliorer.

Je vous remercie de vous joindre à moi dans l'engagement de notre Société à respecter des principes éthiques dans la conduite de ses affaires.

Todd Schneider  
Président-directeur général

## Politique :

Cintas Corporation ainsi que ses directeurs, responsables hiérarchiques et employés s'est engagée à mener ses activités commerciales à travers le monde conformément aux normes éthiques les plus élevées. Nous savons qu'il ne suffit pas de faire les bonnes choses, nous devons aussi les faire de la bonne façon. Notre façon d'accomplir notre travail est aussi importante que le travail en soi. Il est essentiel que nous nous comportions en tout temps avec intégrité et en parfaite conformité avec les lois et règlements régissant nos activités commerciales.

Ce Code s'applique à Cintas Corporation, ses filiales et ses sociétés affiliées à travers le monde dans lesquelles Cintas possède directement ou indirectement plus de 50 % de participation (« Sociétés affiliées contrôlées ») et à tous les directeurs, responsables hiérarchiques et employés. Toutes les références à « Cintas » ou à la « Société » incluent Cintas Corporation et toutes les Sociétés affiliées contrôlées, sauf indication contraire. Toutes les références aux directeurs, responsables hiérarchiques et employés incluent les directeurs, les responsables hiérarchiques et les employés de Cintas Corporation et de ses filiales et Sociétés affiliées contrôlées.

L'incapacité à lire et/ou comprendre ce Code ne dispense pas un directeur, un responsable hiérarchique ou un employé de sa responsabilité de se conformer à celui-ci, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'à toutes les politiques et directives de Cintas associées à son emploi et/ou à ses tâches.

Ce Code est une partie importante des valeurs de Cintas et reflète notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques et la conformité aux normes. Il résume les principes et les politiques qui guident nos activités commerciales. Ce Code n'est pas conçu pour remplacer nos politiques détaillées; il a pour but d'enrichir nos politiques actuelles et de préciser nos principes dans plusieurs domaines importants.

Chaque directeur, responsable hiérarchique et employé de Cintas est responsable de comprendre et de se conformer entièrement aux normes de conduite décrites dans ce Code, aux lois gouvernementales applicables, aux lois et réglementations de chaque pays où nous travaillons, ainsi qu'aux politiques de Cintas. Ce Code n'est pas destiné à couvrir chacune des lois applicables ni à fournir des réponses à toutes les questions qui pourraient se poser. Il vous offre plutôt des lignes directrices pour vous conformer aux obligations éthiques et juridiques et vous oriente vers les renseignements supplémentaires et les ressources nécessaires.

Ce Code ne constitue aucunement un contrat de travail, et ne confère aucun droit contractuel entre Cintas et ses employés, ni ne crée de garantie explicite ou implicite en matière de traitement spécifique dans des situations données. Ce Code ne limite en rien les obligations des employés envers les clauses de non-concurrence, les ententes de non-divulgaration ou les autres ententes liées à l'emploi que l'employé est tenu de respecter, ni envers les politiques de la Société qui touchent les employés.

**BUREAU RESPONSABLE :** Vice-président de l'audit interne et chef de la conformité

## Processus de Résolution

Dans la plupart des situations, nos valeurs et notre intégrité nous guideront dans la prise de bonnes décisions. Cependant, nous devons toujours nous souvenir que nos actions peuvent affecter la crédibilité de notre organisation dans son ensemble et, pour cette raison, notre éthique en affaires doit refléter les valeurs et les normes de conduite décrites dans ce Code.

Les questions d'éthique ne sont pas toujours noires ou blanches. Parfois, la bonne chose à faire est évidente. Par exemple, le vol et la fraude sont des infractions évidentes. Mais d'autres types de problèmes peuvent ne pas être aussi évidents et nécessiteront une réflexion plus approfondie. Chaque fois que vous êtes confronté à un problème ou une décision d'affaires qui n'est pas une évidence, posez-vous les questions suivantes :

- Est-ce que cette action mettra en danger la vie, la santé ou la sécurité de quelqu'un?
- Est-ce légal?
- Est-ce qu'elle enfreint une loi ou une politique de la société?
- Est-ce honnête dans tous ses aspects?
- Comment vais-je me sentir après avoir accompli mes actions? Cela m'apportera-t-il de la fierté ou de la honte?
- Comment vais-je me sentir si mes actions sont divulguées aux médias?
- Comment vais-je me sentir si ma famille est mise au courant?

Si, après avoir considéré ces questions, vous avez encore des doutes quant à la marche à suivre ou souhaitez signaler un comportement discutable ou une possible violation, vous devez immédiatement :

- Essayer de résoudre cette question par les voies hiérarchiques normales ou avec votre représentant des Ressources humaines.
- Si vous êtes un employé couvert par une entente collective et qu'un processus de grief local encadre le problème qui vous préoccupe, vous devez suivre ce processus.

Si la résolution à travers les voies hiérarchiques normales n'est pas appropriée ou si vous avez déjà fait cette démarche et que le problème n'a pas été adéquatement résolu, vous pouvez appeler la Ligne directe confidentielle de Cintas. La Ligne directe confidentielle de Cintas est un service téléphonique gratuit disponible en tout temps. Elle est administrée par un fournisseur tiers externe qui met à votre disposition des professionnels de langues diverses qui prendront votre appel en toute confiance et signaleront vos préoccupations au gestionnaire Cintas approprié afin de prendre les mesures qui s'imposent.

### Numéros de téléphone de la Ligne directe

États-Unis et Canada : (800) 461-9330  
Mexique : (800) 681-6945  
Honduras (tous opérateurs): (504) 2231-3114  
Tigo (mobile) : (800) 2791-9500  
Hondutel (ligne fixe) : (800) 2791-9500

### Site Web de la Ligne directe

<http://directline.cintas.com>

### Envoi d'un message texte à la Ligne directe

(513) 987-9436  
(Amérique du Nord exclusivement)

Vos signalements par l'entremise de la Ligne directe peuvent être effectués de manière anonyme. Vous pouvez également contacter la Ligne directe pour faire part de vos inquiétudes par l'entremise d'une soumission en ligne sur <http://cintasdirectline.ethicspoint>.



com. (Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique d'entreprise #C-21 (Mondial), *Plainte des employés, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.*)

## Aucunes Représailles

Cintas traitera toutes les demandes discrètement et fera tous les efforts nécessaires, dans les limites imposées par la loi, pour conserver la confidentialité des personnes qui sollicitent de l'aide ou qui signalent un comportement discutable et/ou une possible violation. La politique de la Société stipule que celle-ci s'assurera qu'il n'y ait aucunes représailles après qu'un employé ait signalé une conduite commerciale discutable ou un problème d'éthique, ou qu'il ait signalé une action perçue comme une violation d'une politique de la Société ou d'une loi.

## Norme de Conduite en Affaires

Nous nous sommes engagés envers les clients, les employés, les concurrents, les collègues de travail, les actionnaires, les fournisseurs, les gouvernements et les organismes de réglementation ainsi que les communautés à travers le monde dans lesquelles nous menons nos activités commerciales, à agir de manière respectueuse, éthique et en complète conformité avec toutes les exigences réglementaires et légales.

**Conformité avec les lois, les règles et les réglementations.** Nous nous conformons strictement aux lois et réglementations qui gouvernent nos activités dans les pays où nous sommes présents. Nous sommes responsables de l'interprétation de ces lois et réglementations lorsqu'elles s'appliquent à nos tâches et aussi de prévenir, détecter et signaler les incidents de non-conformité. Chaque employé doit se comporter, au sein de la Société, lorsqu'il agit en son nom et dans le cadre de l'ensemble de ses fonctions, en parfaite conformité avec toutes les lois, règles et réglementations dans les pays où nous faisons affaire, ainsi qu'avec toutes les politiques de Cintas.

**Lois antitrust.** Les lois en matière d'antitrust aux États-Unis et dans d'autres pays visent à garantir et protéger la concurrence dans le commerce des biens et services. Chaque employé doit se conformer aux lois en matière d'antitrust et de concurrence dans les pays où nous menons des activités. Toute activité commerciale impliquant l'un de nos concurrents doit être effectuée avec précaution et de manière à ne pas enfreindre ces lois. Les ententes entre des concurrents en ce qui a trait aux prix ou à l'attribution de territoires ou de clients sont illégales. Si vous êtes impliqué, avez des questions ou observez une activité qui pourrait soulever un problème en lien avec les lois en matière d'antitrust ou de concurrence, communiquez immédiatement avec votre superviseur ou appelez le Service juridique pour obtenir des conseils. (Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique de conformité de l'entreprise #C-200 (États-Unis), #C-200 (en dehors des États-Unis), Politique de conformité aux lois antitrust, ou à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)

**Lutte à la corruption.** La loi américaine United States Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) interdit le versement d'un paiement ou l'offre d'un bien ou d'un service de valeur

à un fonctionnaire d'état étranger ou à un organisme public dans le but d'influencer une décision pour obtenir ou conserver des avantages commerciaux. Les autres pays dans lesquels Cintas mène des activités commerciales ont des lois anticorruption similaires. Les activités inappropriées ne se limitent pas aux paiements en espèces et peuvent inclure des arrangements commerciaux suspects, des voyages excessifs ou non nécessaires, des cadeaux, du divertissement et des repas. Cintas se conforme aux lois anticorruption applicables aux États-Unis et dans les autres pays où nous menons des activités commerciales et s'attend à ce que tous les directeurs, responsables hiérarchiques, employés et représentants tiers, peu importe le pays où ils travaillent, mènent leurs affaires conformément à ces réglementations. (Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique de conformité de l'entreprise #C-208 (Mondial), Politique de lutte à la corruption, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)

**Pratiques d'emploi et attentes.** Cintas traite tous ses employés avec dignité et respect. Nous offrons un salaire et des avantages sociaux concurrentiels au sein de notre secteur d'activités et dans les marchés de l'emploi dans lesquels nous faisons affaire, tout en les alignant sur le rendement individuel. Une main-d'œuvre diversifiée est essentielle à la réussite de notre entreprise. Tous les employés doivent faire preuve de respect et reconnaître les contributions des personnes d'origine, d'expérience et d'antécédents différents des leurs. Cintas encourage un environnement de travail coopératif et productif en favorisant la diversité de sa main-d'œuvre et s'engage à souscrire aux principes d'équité en matière d'emploi pour tous les employés et candidats qualifiés. (Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique de conformité de l'entreprise #C-205 (États-Unis), #C-205 (en dehors des États-Unis), Politique en matière de main-d'œuvre et d'emploi, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)

Dans le cours de nos pratiques liées au personnel, notamment au recrutement, à l'embauche, à la formation, à l'avancement professionnel et à la discipline, nous n'acceptons aucune discrimination personnelle, incluant, sans s'y limiter, la discrimination ayant trait à la race, à la couleur de la peau, au genre, à l'orientation sexuelle, à la religion, à la nationalité, à l'état civil, à l'âge, au handicap ou au statut de vétéran. Les décisions d'emploi sont basées sur les critères suivants : (a) les qualifications des candidats par rapport aux exigences du poste; (b) les besoins de formation des individus et les exigences liées à la planification de la relève au sein de la Société; (c) l'équité des occasions et l'atteinte de la diversité de la main-d'œuvre; et (d) les exigences juridiques et contractuelles. (Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique d'entreprise #C-152 (États-Unis), #C-152 (Canada), #C-152 (Chine), Système d'embauche, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)

Cintas ne tolère le harcèlement sous aucune forme, incluant, sans pour autant s'y limiter, le harcèlement sexuel, la violence verbale, les comportements intimidants, les menaces ou les agressions. Nous prenons au sérieux les allégations de harcèlement et de discrimination illégale et nous traitons chaque cas signalé ayant trait à cette politique. (Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique d'entreprise #C-138 (Mondial), Prévention du harcèlement en milieu de travail, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)

**Sécurité, santé et environnement.** Un environnement de travail sécuritaire et propre est important pour le bien-être de tous les employés de Cintas. Cintas s'efforce de se conformer à toutes les réglementations applicables en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'aux pratiques appropriées dans les pays où nous menons nos activités. Cintas

s'efforce également de se conformer à l'ensemble des lois, règlements et politiques en matière d'environnement dans les pays où nous faisons affaire de manière à utiliser de façon responsable les ressources naturelles. Les employés qui sont responsables d'activités ou qui sont engagés dans des activités ou exploitations qui peuvent avoir un impact sur l'environnement doivent être familiers avec les lois, les réglementations et les politiques des pays où ils mènent ces activités et se conformer à celles-ci. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique de conformité de l'entreprise #C-206 (Mondial), Conformité en matière de sécurité, à leur équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet, le Manuel de sécurité de Cintas ou la politique de sécurité spécifique à votre division.)*

**Violence en milieu de travail.** Pour assurer la sécurité de nos employés, il faut entre autres offrir un milieu de travail exempt de violence. Cintas ne tolérera aucune menace, intimidation, comportement agressif, préjudice corporel ni tout autre type de violence. Si vous croyez que votre sécurité ou celle d'un autre employé est en jeu, communiquez immédiatement avec votre superviseur, votre directeur ou un représentant des Ressources humaines. Le port d'armes à feu, quel qu'en soit le type, est interdit sur la propriété de la Société, que vous soyez détenteur d'un permis ou non.

**Drogues et alcool.** Cintas maintient un milieu de travail exempt de drogues et d'alcool. L'utilisation de drogues et d'alcool au travail peut mettre en danger votre vie ainsi que celle des autres. L'utilisation, le transfert, la vente ou la possession de drogues illicites, d'alcool ou de substances contrôlées à un emplacement Cintas sont interdits. La consommation d'alcool est uniquement autorisée selon ce qui est inscrit dans la *Politique d'entreprise #C-115 (États-Unis), #C-115 (Canada), #C-115 (Chine), Drogues et alcool, dans son équivalent local approuvé ou dans les règles autorisées traitant de ce sujet.* Conformément aux règles locales de travail et/ou aux lois applicables, une violation de cette politique entraînera des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique d'entreprise #C-115 (États-Unis), #C-115 (Canada), #C-115 (Chine), Drogues et alcool, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)*

## Conflits D'intérêts

Les directeurs, responsables hiérarchiques et employés de Cintas ont l'obligation de promouvoir les intérêts fondamentaux de la Société en tout temps. Vous devez éviter toute action qui pourrait entraîner un conflit d'intérêts avec la Société. Les conflits d'intérêts peuvent exister en raison des relations personnelles, des relations avec la famille, les fournisseurs, les clients ou les amis qui sont en concurrence avec ou qui ont des intérêts dans une entreprise qui est en concurrence avec Cintas, de même qu'en raison des cadeaux et des divertissements ou de toute situation qui peut être perçue comme tel ou qui peut créer une apparence de conflit d'intérêts. Les directeurs, responsables hiérarchiques, gestionnaires et employés ne doivent avoir aucune relation financière ou d'affaire non divulguée ou non approuvée avec les fournisseurs, les clients ou les concurrents d'une ampleur ou d'une nature qui pourrait diminuer l'indépendance de jugement lors d'une prise de décision au nom de la Société.

Les directeurs, responsables hiérarchiques, gestionnaires et employés doivent aussi éviter

les apparences de conflit d'intérêts, c'est-à-dire les situations où un observateur raisonnable pourrait présumer qu'il existe un conflit d'intérêts et, par conséquent, une perte d'objectivité dans la conduite des activités commerciales au nom de la Société. Lorsqu'un conflit d'intérêts se produit, les directeurs, responsables hiérarchiques, gestionnaires et employés doivent divulguer complètement les circonstances et doivent se retirer d'eux-mêmes de tout processus décisionnel associé à ce conflit d'intérêts. Les directeurs et les responsables hiérarchiques doivent divulguer en totalité l'information au président du comité d'audit, au vice-président de l'audit interne et au directeur de la conformité de la Société, et tous les employés doivent divulguer en totalité l'information à leur superviseur immédiat.

## Cadeaux et Divertissement

Nous n'acceptons aucun cadeau ni aucune faveur commerciale. Les repas d'affaires normaux sont permis. Les dîners, les divertissements et les voyages sont permis uniquement lorsqu'ils ont un objectif commercial défini et doivent d'abord être approuvés par votre responsable hiérarchique. Nous ne voulons faire aucune action qui pourrait nous placer dans une position compromettante ou qui pourrait nous faire perdre notre objectivité. Nous encourageons les relations professionnelles avec nos fournisseurs et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs comprennent, respectent et coopèrent avec cette politique. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique de conformité de l'entreprise #C-208 (Mondial), à la Politique de lutte à la corruption, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)*

## Occasions D'affaires pour la Société

Les directeurs, les responsables hiérarchiques et les employés ne doivent considérer pour eux-mêmes aucune occasion d'affaires trouvée grâce aux biens, à l'information ou à leur position au sein de la Société ni utiliser les biens, l'information ou leur position au sein de la Société pour des gains personnels ou pour concurrencer la Société. Tous les directeurs, responsables hiérarchiques et employés ont envers la Société le devoir de faire évoluer les intérêts commerciaux légitimes lorsqu'une occasion se présente.

## Confidentialité

Nous sommes chargés de traiter des renseignements confidentiels concernant la Société, ses plans d'affaires, les questions personnelles, les nouveaux efforts commerciaux, les clients, ainsi que les données comptables et financières. Les directeurs, les responsables hiérarchiques et les employés doivent assurer la confidentialité de tous les renseignements qui leur sont confiés par la Société, sauf lorsqu'une telle divulgation est autorisée ou lorsqu'elle est requise par la loi. Vous devez reconnaître que ces renseignements sont la propriété de la Société et qu'elle seule peut autoriser leur publication ou leur utilisation par d'autres parties. Les renseignements confidentiels comprennent, sans pour autant s'y limiter, tous les renseignements non publics qui peuvent être utilisés par les concurrents

de la Société ou qui pourraient nuire à la Société ou ses clients s'ils étaient divulgués. Les exemples de renseignements confidentiels qui devraient être protégés comprennent, sans pour autant s'y limiter : les données de ventes et les bénéfices, les renseignements personnels d'un employé, les plans stratégiques ou de marketing, les renseignements sur les nouveaux produits et services, les idées de recherche et développement et les acquisitions et investissements potentiels. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique de l'entreprise #C-42 (Mondial), Utilisation appropriée des courriels et des listes de distribution par courriel, à la Politique de l'entreprise #C-43 (États-Unis et Canada), Sécurité des renseignements et à la Politique de conformité de l'entreprise #C-204 (Mondial), Systèmes d'information et sécurité des données, à leurs équivalents locaux approuvés ou aux règles autorisées traitant de ce sujet).*

## Traitement Équitable

Cintas base ses relations avec ses clients, ses fournisseurs, ses concurrents et ses employés sur des pratiques équitables. Par conséquent, tous les directeurs, responsables hiérarchiques, gestionnaires et employés de la Société doivent participer aux activités commerciales de manière équitable avec tous les clients, les fournisseurs, les concurrents et les employés de Cintas. Aucun directeur, responsable hiérarchique ou employé ne doit tirer d'avantage indu de qui que ce soit après avoir manipulé, dissimulé ou bénéficié des renseignements confidentiels, après avoir effectué une fausse déclaration au sujet de faits importants ou de toute autre pratique commerciale non équitable.

## Activités Commerciales avec le Gouvernement

Souvent, les règles pour la vente des services au gouvernement sont plus strictes que les règles qui s'appliquent à nos transactions commerciales. Nous nous conformons aux exigences établies pour les contrats publics dans les pays où nous menons des activités et nous nous efforçons de protéger la confiance dans la relation que nous avons établie.

## Responsabilité Sociale

Cintas est engagée à respecter des normes élevées en matière d'éthique sur les questions de responsabilité sociale. Cintas et ses filiales cherchent à mener des activités commerciales de manière éthique et morale dans tous les pays où nous avons le privilège d'être présents. Pour atteindre cet objectif, nous nous attendons à ce que nos fournisseurs adhèrent à certains principes moraux et éthiques dans la conduite des activités commerciales. Bien que Cintas reconnaisse qu'il existe différents environnements juridiques et culturels à travers le monde, notre Code de conduite des fournisseurs énonce les exigences de base que tous les fournisseurs doivent rencontrer de manière à faire des affaires avec nous. Nous effectuons des inspections de vérification périodiques des

fournisseurs, de leurs installations et de leurs pratiques commerciales pour nous assurer de leur conformité à nos normes et à notre Code de conduite des fournisseurs. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique d'entreprise #C-15 (Mondial), Divulgence de l'information par l'entreprise, Politique de l'entreprise #C-38 (Mondial), Comptabilité de l'entreprise, à leurs équivalents locaux approuvés ou aux règles autorisées traitant de ce sujet, ainsi qu'à notre Code de conduite des fournisseurs.)*

## Protection et Utilisation Appropriée des Actifs de la Société

Tous les directeurs, responsables hiérarchiques, gestionnaires et employés doivent protéger les biens de la Société, qu'il s'agisse d'un équipement, d'un fichier informatique ou de renseignements confidentiels. Tous les directeurs, responsables hiérarchiques, gestionnaires et employés doivent s'assurer que tous les biens de la Société sont utilisés de manière efficace et à des fins commerciales légitimes. Le vol, la négligence et le gaspillage ont un impact sur la rentabilité de la Société et doivent être signalés immédiatement. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique de l'entreprise #C-43 (États-Unis et Canada), Sécurité de l'information et à la Politique de conformité de l'entreprise #C-204 (Mondial), Systèmes d'information et sécurité des données, à leurs équivalents locaux approuvés ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)*

## Divulgence Complète et Honnête

Cintas divulgue complètement et de manière honnête les états financiers de la Société conformément aux principes comptables, lois, règles et règlements gouvernementaux en vigueur, ainsi qu'aux règles du marché boursier Nasdaq. Tous les documents et registres comptables de la Société doivent être conservés pour refléter de manière complète et honnête toutes les transactions de la Société. Tous les directeurs financiers doivent communiquer aux membres de la direction et aux experts-comptables engagés pour effectuer l'audit de nos états financiers tous les renseignements pertinents, les jugements professionnels et les opinions associés aux états financiers.

De plus, les directeurs financiers principaux de la Société, notamment le directeur financier en chef et les personnes occupant un poste similaire, doivent préparer des rapports de divulgation et des documents complets, honnêtes, précis, compréhensibles et en temps opportun, qui seront déposés ou présentés par Cintas à la Securities and Exchange Commission et dans d'autres communications publiques de la Société. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique d'entreprise #C-15 (Mondial), Divulgence de l'information par l'entreprise et à la Politique de l'entreprise #C-38 (Mondial), Comptabilité de l'entreprise, à leurs équivalents locaux approuvés ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)*

## Information Privilégiée

Dans le cours du déroulement normal des affaires de Cintas ou pendant des discussions avec l'un de nos clients, fournisseurs ou employés, il peut arriver que vous preniez connaissance d'informations déterminantes non publiques concernant la Société ou une autre organisation. L'information est considérée comme « déterminante » si elle peut être utilisée par un investisseur pour prendre une décision de transaction boursière sur les titres publics de la Société. Les individus qui ont accès à ce type d'information sont appelés des « initiés ». Vous pouvez uniquement discuter de cette information sur une base limitée et stricte, et selon le principe de nécessité absolue à l'interne et vous ne pouvez pas partager cette information avec quiconque à l'extérieur de la Société. Aucun employé ne peut acheter ou vendre des valeurs mobilières d'une entreprise, incluant de Cintas, s'il possède une telle information et aucun employé ne peut partager cette information (donner « un tuyau ») à d'autres personnes ou entités. En raison de la nature extrêmement sensible de l'information et des sévères sanctions associées aux « délits d'initié » et à la divulgation d'une information protégée, communiquez avec le directeur financier de Cintas avant d'acheter ou de vendre des valeurs mobilières dans une situation qui pourrait être de cette nature. *(Pour de plus amples informations, reportez-vous à la Politique d'entreprise #C-25 (Mondial), Délit d'initié des actions ordinaires, à son équivalent local approuvé ou aux règles autorisées traitant de ce sujet.)*

## Conformité de la Société

Nous maintenons un programme de conformité afin de soutenir les efforts de la Société à se conformer aux obligations légales aux États-Unis et dans les pays dans lesquels nous menons des activités commerciales, ainsi que pour assurer la gestion appropriée des risques. Nous tentons de prévenir les problèmes de conformité en évaluant les risques sur une base régulière. Ce processus nous a menés à l'élaboration et à la mise en place de politiques et de procédures relatives à la conformité qui décrivent clairement nos attentes quant à la façon de mener nos activités commerciales. Notre façon de communiquer ces politiques, comme c'est le cas pour l'ensemble de nos politiques, permet de sensibiliser nos employés aux principaux secteurs d'activités à risque et sur la bonne façon de traiter et de gérer ces risques. Nous donnons également une formation pour aider nos employés à accomplir leur tâche en toute conformité.

En plus des politiques mentionnées dans ce Code, l'information peut être trouvée en lisant nos Politiques de conformité. Ces politiques comprennent, sans pour autant s'y limiter, celles touchant aux sujets suivants :

- Antitrust
- Anticorruption
- Code de conduite et d'éthique en affaires
- Gestion de crise
- Environnement
- Contrôles financiers et de divulgation

- Main-d'œuvre et emploi
- Conservation des dossiers
- Sécurité

## Imputabilité et Adhésion au Code

Tous les directeurs, responsables hiérarchiques et employés doivent adhérer à ce Code. Les directeurs, responsables hiérarchiques, superviseurs et employés qui enfreignent le Code seront passibles de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

Tous les employés ayant accès au Système de gestion des talents de Cintas devront compléter une formation sur demande (FSD) portant sur le Code de conduite et d'éthique en affaires.

Les salariés horaires, les employés de la production et les salariés ne faisant pas partie de l'équipe de gestion qui n'ont pas accès à la FSD doivent être formés chaque année par leur superviseur immédiat et passer en revue le livret du Code de conduite et d'éthique professionnelle ou le livret de la *Politique d'entreprise #C-201 (Global), Code de conduite et d'éthique en affaires* et signer l'Annexe A. Cette annexe signée doit être mise au dossier de l'employé ou dans un autre dossier à cet effet.

## Formulaire d'Accusé de Réception

De temps à autre, chacun d'entre nous est confronté, dans sa carrière professionnelle, à des obstacles qui ébranlent son éthique professionnelle. Il est impossible d'élaborer un "manuel de règles" qui couvrirait tous les problèmes que nous pourrions rencontrer. L'objectif de cette brochure est de vous guider dans votre conduite par rapport à nos principes et à notre philosophie, aux lois et aux réglementations gouvernementales et à tout autre dilemme éthique auquel vous pourriez être confronté.

J'ai lu et compris le Code de conduite et d'éthique des affaires de Cintas.  
J'accepte de conduire mes affaires conformément à ce Code ainsi qu'aux autres politiques de notre entreprise et aux lois en vigueur.

Nom: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_



